

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 mai 2015

DIALOGUE SOCIAL ET EMPLOI - (N° 2792)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 661

présenté par
M. Sirugue
-----**ARTICLE 14**

À la seconde phrase de l'alinéa 59, après le mot :

« des »,

insérer le mot :

« autres ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.